

Profil de la profession thérapeute complémentaire*

Extrait du règlement d'examen du 29.01.2026

Domaine d'activité

Les thérapeutes complémentaires avec diplôme fédéral sont des professionnels de la santé¹. Ils encouragent et soutiennent les processus de rétablissement des personnes de tout âge qui souffrent de troubles de la santé et de maladies physiques et psychiques, d'une altération de leur bien-être et de leurs capacités ainsi que des personnes qui se trouvent en situation de réhabilitation. Sur la base d'une approche holistique de la conception de l'humain, les thérapeutes complémentaires avec diplôme fédéral tiennent compte des aspects corporels, émotionnels et mentaux lors du traitement et de l'accompagnement des clients. Ils orientent leurs actions, centrées sur le corps et sur le processus, vers le renforcement non seulement de la capacité d'autorégulation, mais également vers l'encouragement de la perception de soi et des compétences de rétablissement des clients.

La thérapie complémentaire comprend différentes méthodes telles que l'APM thérapie, la thérapie craniosacrale, la kinésiologie, la réflexothérapie ou le shiatsu.

Les méthodes de la thérapie complémentaire² associent, sous différentes formes, des concepts et des approches holistiques issus de la médecine occidentale et orientale avec des connaissances propres à la médecine conventionnelle, la nutrition, les sciences sociales et les neurosciences.

Les prestations des thérapeutes complémentaires avec diplôme fédéral peuvent être sollicitées par tous. La thérapie complémentaire est utilisée aussi bien comme thérapie à part entière qu'avant et après un traitement de médecine conventionnelle ou alternative, ou encore en parallèle à celui-ci. La durée d'un traitement en thérapie complémentaire peut fortement varier en fonction de la nature, de l'intensité et de la durée des troubles de la santé des clients. Les thérapeutes complémentaires travaillent généralement sous leur propre responsabilité comme indépendants dans leur propre cabinet.

Principales compétences opérationnelles

Au début d'un traitement, les thérapeutes complémentaires établissent une anamnèse de leurs clients, se renseignent sur les stratégies et les ressources utilisées jusqu'à présent pour faire face aux troubles de la santé. Ils définissent avec leurs clients les objectifs du traitement et orientent leur démarche thérapeutique en fonction des besoins et des possibilités des clients.

Les thérapeutes complémentaires organisent le traitement en fonction de leurs méthodes de thérapie complémentaire avec des moyens centrés sur le corps, comprenant le toucher, le mouvement, la respiration et l'énergie. Ils activent de manière ciblée l'autorégulation de l'organisme des clients et instaurent des processus de rétablissement efficaces sur le long terme, axés sur le renforcement des ressources, de la résilience, du sentiment de cohérence et de l'autonomisation.

La guidance et le dialogue sont les éléments fondamentaux de toutes les méthodes de la thérapie complémentaire. Le dialogue verbal axé sur la thérapie complète et soutient le travail centré sur le corps et permet aux clients de percevoir les processus déclenchés par le corps, d'en prendre conscience et de les intégrer. Les thérapeutes complémentaires s'appuient sur ce dialogue pour soutenir leurs clients dans le développement de nouvelles façons de voir et d'agir et dans la mise en œuvre d'une réorientation au quotidien. Ils sont en mesure d'évaluer avec leurs clients le déroulement et les progrès d'une thérapie complémentaire et de procéder, si nécessaire, à des adaptations des objectifs et de la procédure

* Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

¹ Professionnels de la santé au sens du droit cantonal

² Méthodes selon le règlement concernant l'examen professionnel supérieur, ch. 1.25

thérapeutique. Le déroulement de la thérapie et les mesures thérapeutiques sont systématiquement documentés.

Une relation respectueuse et fondée sur la confiance avec les clients et l'éventuelle participation de personnes de référence constituent des facteurs importants pour la réussite d'un traitement. En outre, il est utile d'avoir un réseau professionnel lorsqu'en cas de maladie aiguë ou d'anamnèse compliquée, il faut référer les clients à d'autres professionnels ou qu'une collaboration interdisciplinaire est indiquée.

Les thérapeutes complémentaires veillent à assurer en permanence leur développement personnel et professionnel afin d'améliorer sans cesse leur offre de prestation et la qualité de leurs services. Ils gèrent leur entreprise sur le plan économique et prennent des mesures en matière de marketing et d'assurance qualité.

Exercice de la profession

Les thérapeutes complémentaires travaillent sous leur propre responsabilité et essentiellement comme indépendants dans leur propre cabinet ou dans un cabinet de groupe. Ils sont parfois aussi engagés dans une équipe interdisciplinaire voire interprofessionnelle dans des institutions du domaine de la santé, de l'éducation ou du social, ou encore dans des entreprises dans le cadre de la promotion de la santé.

Le travail autonome avec des personnes qui se trouvent souvent dans des situations de vie difficiles requiert de la part des thérapeutes complémentaires un haut degré d'indépendance, de sens des responsabilités, de flexibilité et de créativité. Outre la réflexion sur leur travail thérapeutique, le développement personnel et professionnel, notamment par le biais d'intervisions et de supervisions, revêt une importance essentielle. Les thérapeutes complémentaires doivent faire face à d'importantes exigences éthiques, en particulier en raison de la proximité qui se crée dans le travail centré sur le corps.

Les thérapeutes complémentaires ne posent pas de diagnostic médical et ne sont pas le premier recours en cas de maladies aiguës. Ils s'engagent à respecter les autres traitements en cours en parallèle à la thérapie complémentaire et, en cas de troubles nécessitant des examens et un traitement spécifique, à recommander des professionnels d'autre disciplines et à demander que ceux-ci soient consultés. Les thérapeutes complémentaires n'utilisent pas de techniques invasives, de moyens susceptibles de blesser la peau ou d'appareils techniques. Ils ne délivrent pas ni ne prescrivent ou ne recommandent de produits thérapeutiques classés comme médicaments ou dispositifs médicaux.

Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Avec leur travail, les thérapeutes complémentaires apportent une précieuse contribution à la société dans le développement d'une compréhension holistique de la santé. Ils contribuent largement à l'accomplissement des missions du système de santé. Par leurs prestations, ils déchargent les offres de la médecine conventionnelle et répondent de manière complémentaire aux besoins de traitement des clients.

Les thérapeutes complémentaires soutiennent le rétablissement et le développement de leurs clients par une compréhension holistique de l'être humain et viennent renforcer la capacité de ces derniers à agir activement sur leurs troubles de la santé. Ils contribuent ainsi de manière significative à la qualité de vie, à l'autonomie et à la participation sociale des clients et encouragent par la même occasion les compétences générales en matière de santé au sein de la population.

La profession de thérapeute complémentaire va gagner de plus en plus d'importance à l'avenir. Comme les traitements sont dispensés sans procédures coûteuses et sans aides techniques ou produits thérapeutiques, on peut présumer que la thérapie complémentaire, avec son approche durable et à bas risque, et la volonté des thérapeutes complémentaires de collaborer de manière interprofessionnelle avec d'autres professionnels de la santé, aura un effet positif sur les coûts du système de la santé et donc sur l'ensemble de l'économie.

En outre, avec la préservation, le maintien et le développement des méthodes de thérapie traditionnelle, la thérapie complémentaire apporte une importante contribution culturelle.